



Direction générale adjointe des services
DGA Urbanisme- Habitat
Service urbanisme prévisionnel / PLUI-HD
Votre interlocuteur : Claire MARTINEAU
c.martineau@agglopolys.fr
Tél. : 02-54-56-49-97
Réf. : cm/Maarch_282935

Monsieur Christophe DEGRUELLE
Président
Communauté d'Agglomération de Blois
1, rue Honoré de Balzac
41000 Blois

Blois, le 15 MARS 2021

Monsieur le Président,

Dans votre courrier signé en date du 1^{er} mars 2021 vous souhaitez recueillir l'avis de la commune de Blois sur la proposition de Périmètre Délimité des Abords (PDA) autour de certains monuments historiques situés dans le Site Patrimonial Remarquable de notre ville de Blois.

Ce projet a pour objectif une simplification et une clarification des servitudes de protection des abords. Il va notamment permettre de faire coïncider les périmètres de protection des abords de la plupart des monuments situés dans le Site Patrimonial Remarquable avec le périmètre de ce dernier.

Ainsi au regard des éléments transmis, j'émet un avis favorable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
1er Vice-Président
de la Région Centre Val-de-Loire

Marc GRICOURT